



Le Patrimoine de Saint-Médard-en-Jalles

n°

69

septembre 2023

Histoire de quartiers

Le Camp des Lanciers : le premier lotissement de la commune

En venant de Gajac par la route de Bordeaux (avenue Montaigne), sur la rive gauche de la Jalle, dès le pont, le visiteur découvre une vaste plaine verdoyante « le Parc des bords de Jalles » où peuvent être pratiquées de nombreuses activités sportives : football, rugby, tir à l'arc, athlétisme, promenade, et où également de temps en temps des cirques dressent leur chapiteau.

À l'extrémité de cette plaine apparaît un quartier aux rues rectilignes et angles droits dénommé « Le camp des lanciers ». Pourquoi ?

Au début du XIXe siècle, cet espace n'était qu'une vaste lande stérile connue sous le nom de « Lumagne de Gajac ».

Le 8 août 1845 est installé, à Saint-Médard-en-Jalles, le camp de la Gironde commandé par le duc d'AUMALE, quatrième fils du roi Louis PHILIPPE. Ce camp comprend deux brigades d'infanterie dont le lieu de campement se situe entre Belfort et Caupian, trois régiments de cavalerie cantonnés l'un à Saint Aubin, l'autre à Astignan et le troisième, le « 1er lancier », sur le terrain qui nous intéresse.

Le quartier de la cavalerie était commandé par le général de CHABANNES LA PALICE qui avait établi sa résidence au bourg, dans la maison du maire Jérôme-Justin DELMESTRE, « homme excellent et distingué ».

Le 12 août 1845, le duc de NEMOURS, monté à cheval visite le quartier de la cavalerie où il est reçu par le général de CHABANNES LA PALICE. Après le passage en revue des troupes, il repart à Bordeaux. Le duc d'AUMALE qui l'accompagnait regagne le château de Belfort où il réside.

Au mois d'octobre 1870, il est envisagé de loger sur les restes des camps de 1845 un fort contingent d'hommes de troupe : trois régiments d'infanterie de marche et le régiment de lanciers qui cantonnait sous la tente, sur ce terrain aride du bord de la Jalle.

En 1872, les revenus de la commune étant insuffisants pour faire face aux dépenses¹, la municipalité décide de procéder à la vente de l'ensemble du terrain afin d'y édifier un lotissement qui sera appelé « Camp des Lanciers ». Le plan est établi par

le géomètre Gustave GAILLARD. La délibération du conseil municipal du 14 mai 1893 indique « 44 terrains, 4 demeurant réservés pour sablières, la majeure partie indûment occupée et servant à l'étendage du linge, mais restant à vendre ». Le 18 février 1894, les élus conviennent du prix des terrains restant à vendre².

Ce lotissement aux rues perpendiculaires est le plus ancien de la commune. Une grande partie des maisons construites à la fin du XIXe et au début du XXe siècle est encore aujourd'hui occupée par les descendants des familles d'origine dont la plupart exerçaient les professions de poudriers, blanchisseuses ou maraîchers.



Vue aérienne du Camp des Lanciers

La plaine appelée « les bords de Jalle » était, jusque dans les années 1950, la plage des Bordelais qui, le dimanche et les jours de fête, à la belle saison, venaient en famille avec le tramway, pique-niquaient sous les ombrages des érables, prenaient un bain dans l'eau pure et le soir venu, regagnaient la ville, heureux. Cette jalle, source de plaisir l'été, manifestait son impétuosité à la fin de l'hiver en envahissant tout l'espace jusqu'au chemin de Cantelaude.

Le chemin de Cantelaude (le lieu où chantent les alouettes) nous conduit à la piste cyclable (ancienne ligne de chemin de fer « Bordeaux-Lacanau Océan ») qui borde au nord le quartier.

Ignorant la douce plaisance, de jolies maisons et de sympathiques boutiques bordent la route droite et son écrin de verdure.

Ce quartier resta très dynamique jusque dans les années 1970. C'est en prenant la route vers le centre-ville que nous passons devant les petits commerces.

Prenons dans un premier temps le trottoir de gauche.

La maison qui abrite aujourd'hui un atelier d'encadrement est remarquable par sa galerie de poteaux de bois, ses fermes ouvragées et ses lambrequins en dentelles de bois découpé. L'ensemble était de la couleur naturelle du bois et occupé par Jean NANEIX, expert dans la réparation des cycles et vélomoteurs. Tout à côté, un artisan plâtrier, M. PAPINEAU, était établi et en façade de son habitation, Marceline FRONSACQ avait ouvert un salon de coiffure.

Nous voici au rond-point où le garage « Simca » de Paul CAZAUX, aujourd'hui « du Rond-Point », perdue pour des réparations.

La quincaillerie Bardet a fermé en 1980 laissant place à un cabinet médical actuellement installé dans un autre secteur de la ville. À l'angle de la route de Corbiac, l'ancienne épicerie-bar Malleret est devenue le salon de coiffure PUJEAU. Le « petit bar » de Mme CASTEL des années 1935-1938 s'est déplacé de quelques mètres dans une belle construction des années 1940, devenant « le bar de l'avenue » tenu par Marcelle CASTEL puis « le bar de la IV^e République » géré par Madeleine QUIRAC avant de laisser place aux établissements VERGEZ.



Braderie de la semaine commerciale (1958) — quincaillerie BARDET



Madame CASTEL déléguée au commerce 1940-1945 environ
Le bar de l'avenue (1940-1945)

Dans l'échoppe suivante, Mme Germaine Roux, maître artisan couturière, aidée d'une apprentie, confectionnait des toilettes élégantes revêtues à l'occasion des événements familiaux.

À l'angle de la rue Dunand, sous un immense hangar en bois cohabitaient magasin, habitation, stockage du bois et four à pain de la boulangerie AËBI. Les mesures de sécurité étaient alors très relatives. Actuellement c'est un espace où stationnent les voitures et un lieu de dépôt pour les travaux des entreprises.

À l'intersection de la piste cyclable et de l'avenue Montaigne se dresse une maisonnette (aujourd'hui peu entretenue) « la Halte ». Cet arrêt permettait aux habitants de prendre le train en semaine pour se rendre sur leurs lieux de travail, et le dimanche de profiter du train dit « de plaisir » pour se divertir à Lacanau Océan.

De l'autre côté de la voie, « le café-restaurant des sports » devenu le « Bistro-Régent », développe son activité et accueille les événements festifs du quartier.

Chemin faisant, inspectons le trottoir opposé.

Il nous faut arriver au rond-point pour trouver en angle l'épicerie de Mme LAIRE (parking de la boulangerie) à côté de laquelle M. BARBE, coiffeur pour hommes, taille cheveux et barbe, complétant son œuvre par l'application d'une lotion parfumée. Plus avant, une rangée de coquettes échoppes précède l'entreprise Sachetti (anciennement Dumora « tout pour le chauffage : charbon, bois, fioul domestique, rafigaz ») dont l'accès est rue Stendhal.

Faisant suite, la boucherie-charcuterie « Senon » offre des viandes de qualité. Deux habitations précèdent une alimentation générale tenue par P. BAQUEY et son épouse. Ce couple très dynamique diversifiera ses offres en proposant à sa clientèle une boucherie chevaline puis développera son activité en ouvrant « le Codec », avec l'implantation d'un poste d'essence.



Alimentation — Boucherie Codec (1960)

Après l'acquisition de la parcelle du cabinet du Docteur BROUSTE, l'agrandissement du magasin a permis de diversifier le choix. Il participe très activement à la semaine commerciale de septembre organisée par les commerçants de la ville dès la fin des années 50 ; le premier prix fut une 4 cv Renault. Une intense activité règne alors dans tous les commerces, c'est

le moment des braderies, au cours desquelles des tickets numérotés sont distribués au prorata des achats et tout un chacun espère être l'heureux gagnant du gros lot. L'enseigne a fait place « au Mutant » puis à une solderie et maintenant à un immeuble d'habitations : « L'Essai ». Ce dernier fait face à celui qui a été édifié dans le jardin d'une belle maison au toit à quatre pans : « le Patio de Jalle ».

L'atelier de M. ROUX, avec sa grande porte, a disparu ainsi que la petite maison d'habitation attenante laissant place à un pressing.

À petits pas nous atteignons la rue Paul DETHOMAS et le passage à niveau.

Un pas de plus de l'autre côté de la voie ferrée, la coquette maison d'Eva MAGNASSE entourée de son jardin ombragé dans lequel s'épanouissait un majestueux pin parasol, a fait place à une résidence : « L'Orée du Camp des Lanciers » dont le rez-de-chaussée est occupé par des boutiques.

La vitalité du Camp des Lanciers est intense dans tout son périmètre. Rue Théobald TURON, l'alimentation – comestible chez « Roubinet, commerce de détail » offre en même temps un approvisionnement en légumes frais et un lieu de « papotage » des nouvelles du quartier.



L'épicerie ROUBINET

Près des bords de Jalle, le négoce de Gabriel DENIGÈS fournit les produits pour l'agriculture (engrais, plumes pour engrais, sulfate de cuivre, soufre, insecticides...) et produits pour le sol (plants de pommes de terre, grains, issues, aliments pour le bétail...) destinés aux maraîchers et cultivateurs des cantons environnants. Le montage des pneus s'est installé à son emplacement.

Des artisans, menuisiers — charpentiers (Henri et André ROUX et DESBATS), plombiers – chauffagistes – zingueurs (Colbert COURBIN, BARDET, Gaston GAS), carreleur-plâtrier (J. ABDON) peintre-vitrier (A. GILLES) œuvrent sur l'ensemble de la commune. Mais n'oublions pas les maraîchers (André et Pierre LANUSSE, Henri et Marius BALADE, Simon LABEYRIE, André LAJARRIGE) qui au petit jour gagnent les jardins du Pont Rouge pour apporter leurs soins aux cultures de légumes et au cresson pendant que les blanchisseuses animent les étendoirs.

La convivialité et la solidarité sont omniprésentes dans cette partie de la commune où chacun se montre bienveillant vis-à-vis de son entourage. Un comité des Fêtes et de Bienfaisance existe depuis 1928, fêtes organisées dans l'atelier

de chez ROUX, face au bar de chez CASTEL, puis à l'endroit dit plage de Gajac. Dès 1957, au mois de juin, la fête locale est déplacée : une salle démontable pour le bal est dressée rue H. Dunand, quelques attractions occupent le domaine public, une course cycliste pour les amateurs anime les rues du quartier, la reine de la fête et ses demoiselles d'honneur sont élues par le comité. Les bénéfices servent à secourir les miséreux qui lui sont signalés et à développer les liens d'amitiés entre tous les membres.



Les miss devant la salle de bal (1957)

Cependant la modernisation du quartier est actée par la construction d'un immeuble HLM : la résidence des Colombages. Le déclin des blanchisseuses libérant les zones d'étendage du linge a entraîné un morcellement des parcelles et la construction de maisons individuelles. La décision de la municipalité de transformer le quartier « en zone 30 » et en 1998 d'édifier quatre portes en pierre donne au Camp des Lanciers l'allure d'une propriété. Actuellement des immeubles bordant l'avenue ont modifié cette vision.

En franchissant la piste cyclable, au nord du quartier, nous abordons le lieu-dit « Preuilha » ou « Preuilhac » où ont été édifiés divers bâtiments à vocation sociale. Ainsi dans un périmètre restreint se côtoient : le lycée professionnel Jehan DUPÉRIER, un centre alternatif pour adultes handicapés (foyer Marc Bœuf), l'EHPAD Simone DE BEAUVOIR, une annexe de l'hôpital Charles PERRENS, une salle multisports baptisée du nom de la fusée Ariane rappelant la vocation spatiale de Saint-Médard-en-Jalles.

Ainsi se juxtaposent deux quartiers qui ont marqué l'évolution de la ville et sa vitalité. Le Camp des Lanciers évoque le passé militaire de la ville, son habitat traditionnel fait penser aux activités de la première moitié du XXe siècle et le « Preuilha » concrétise les nécessités de la vie d'aujourd'hui : enseignement, activités sportives, protection des plus faibles.

1 Registre du Conseil municipal, 1868-1883
2 Registre, 1883-1909



7, rue Z.A.P
33160 Saint-Médard
Tél. : 05 56 05
Fax : 05 56 95

Ce bulletin est édité par LE PATRIMOINE de SAINT-MÉDARD-EN-JALLES
Maison des associations Hôtel de Ville
33167 Saint-Médard-en-Jalles
Responsable de la publication : Arlette CAPDEPUY
<http://patrimoine.saintmedardasso.fr/>

La récolte : le temps des vendanges

Après avoir apporté grand soin à sa vigne durant de longs mois, à l'approche de septembre, le vigneron peut récolter le fruit de son labeur : c'est la période des vendanges.

Vendange, mot issu du latin classique vindemia, avec lequel Fabre d'Églantine désigna, sous le nom de « vendémiaire », le premier mois du calendrier républicain s'écoulant du 22 septembre au 21 octobre, précisément en pleine période de récolte du raisin.

Celle-ci varie en fonction de nombreux facteurs tels le climat et le temps favorables, la nature des cépages, du sol, l'avancement de la véraison et la qualité du vin recherché. Cependant lorsque les baies de raisin sont bien gonflées, que le rapport entre le sucre et l'acidité est au niveau souhaité, il est temps de récolter.

Vendanger c'est aussi un moment festif échangé entre amis et voisins de bonne volonté.

Les parcelles de vignes ne sont pas récoltées en même temps et c'est durant des jours, l'occasion de s'entraider, mais aussi de partager, avec plaisir, divertissements, casse-croûte dans les vignes puis agapes champêtres généreusement accompagnées de vin du cru.

La cueillette des raisins est exclusivement une opération manuelle qui réclame beaucoup de main-d'œuvre.

Les grappes sont coupées, pour éviter l'égrenage, avec des sécateurs ou « épinettes à vendanger » et recueillies dans des paniers en bois, « les baillots ».



Baillot et sécateurs

Lorsque le panier est rempli, le coupeur ou « cueilleur », appelle le porteur (en général une personne robuste) et verse les raisins récoltés dans un récipient plus grand : la hotte en acier étamé relativement lourde (12 à 15 kg). Il faut prévoir un porteur pour quatre à cinq coupeurs suivant la longueur des rangs.

À l'extrémité des rangs de vigne, sur le « ronteau » est placée la charrette ou plus tard la remorque du tracteur, sur laquelle sont posés « les douils » et un moulin. Une échelle permet au porteur de verser le contenu de sa hotte dans le moulin.



Vendanges en 1983 à Saint-Médard

Le préposé au moulin actionne le volant. La vendange est écrasée sur le douil, les grains se séparent de la rafle et du jus de raisin ou « moût ».

La récolte est alors amenée au chai et transvasée à l'aide de seaux dans la cuve de fermentation (cuve en bois de chêne, puis en ciment et actuellement en inox) où elle séjournera plusieurs jours avant vinification.

Depuis plusieurs années, la raréfaction de la main-d'œuvre pour la période des vendanges a conduit inéluctablement à la mécanisation plus ou moins poussée : machines à vendanger, fouloirs – égrapeurs, systèmes pneumatiques pour remplacer toutes les opérations manuelles.

Cependant la récolte « douce » à la main protège le cep de vigne qui n'étant point secoué, a une durée de vie plus longue. Cette cueillette permet aussi d'éliminer certaines grappes (gâtées ou trop vertes) améliorant la qualité du vin à venir.